

LA RÉDUCTION DES EMBLAVURES ET LES
CULTIVATEURS ANCIENS COMBATTANTS

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au sujet de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Je me demande si le ministre a consulté son collègue, le ministre des Affaires des anciens combattants, en vue de modifier la loi actuelle pour permettre aux anciens combattants qui s'adonnent à l'agriculture et qui ont décidé de participer au programme gouvernemental fondé sur le partage des récoltes, de profiter des avantages qu'offre ce nouveau programme.

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): J'y songerai volontiers.

LE BLÉ—LES CATÉGORIES ENTRANT DANS LE
QUOTA DE HUIT BOISSEaux—LES CENTRES
DE LIVRAISONS SUPPLÉMENTAIRES

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Puis-je demander au ministre s'il est en mesure de garantir que toutes les catégories de céréales seront comprises dans le quota de huit boisseaux de la prochaine année-récolte?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Tout laisse prévoir des marchés importants pour toutes les catégories de céréales produites dans la région des Prairies. Certains sont inquiets au sujet des qualités inférieures mais, évidemment, celles-ci sont très demandées par certains de nos meilleurs clients.

M. Korchinski: Comme de nombreux éleveurs refusent en ce moment le grain de qualité inférieure malgré les débouchés possibles et qu'ils n'acceptent que le grain sec n° 2 et le grain de meilleure qualité, les cultivateurs pourront-ils en livrer à d'autres points—non seulement à un endroit de plus mais à trois ou quatre au besoin—afin de profiter de l'espace disponible?

L'hon. M. Lang: Le comité des contingents a recommandé des privilèges de livraison à au moins un deuxième point et la suggestion sera prise en considération. Cependant, les députés devraient comprendre que les éleveurs n'agissent peut-être plus maintenant comme dans le passé à cause de l'application du système d'expédition en régime de zones et du préavis que les éleveurs reçoivent des genres de grains qui feront partie des séries suivantes d'expédition.

LE BLÉ—L'AUGMENTATION DES QUOTAS DE
LIVRAISON AVANT LES SEMAILLES

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, puisque le système des quotas constitue un véritable casse-tête dans les régions où les cultivateurs ont des quotas de un ou de deux boisseaux, je voudrais savoir si le ministre peut laisser entrevoir à ces gens désespérés la possibilité d'une augmentation raisonnable des quotas d'ici au commencement de la période des semailles.

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Il est vrai, monsieur l'Orateur, que dans certaines régions la période des semailles est proche, mais le comité des transports a annoncé récemment le programme des livraisons par Thunder Bay d'ici à la fin de la campagne agricole, et les déchargements de wagons prévus constituent réellement un record pour cette période, ce qui assurera un mouvement assez rapide dans le transport des céréales en provenance des Prairies.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ce n'est pas la réponse à la question que j'ai posée. La coopérative de la Saskatchewan annonce, en ce qui concerne les régions où les quotas sont d'un ou deux boisseaux, qu'il y en a 492 à un boisseau et 340 à deux boisseaux. Le ministre nous dira-t-il si on prendra des mesures dans ces régions pour augmenter ces quotas très injustes et discriminatoires qui empêchent ces céréaliculteurs de toucher même une petite portion de ce qu'ils devraient pouvoir obtenir.

L'hon. M. Lang: Le très honorable représentant devrait voir que manifestement, lorsque les céréales seront transportées à la Tête des Lacs, les contingents augmenteront.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'ai demandé au ministre si on allait augmenter les contingents. Comme ce qui peut se passer n'est pas manifeste, y aura-t-il une augmentation dans les régions à un ou deux boisseaux? Voilà ce que j'ai demandé.

L'hon. M. Lang: Naturellement, monsieur l'Orateur, la Commission canadienne du blé a indiqué que d'ici la fin de la campagne agricole un quota uniforme de 4 boisseaux s'appliquera partout dans la région, et les contingents augmenteront dès qu'il sera possible de manutentionner les céréales.

Le très hon. M. Diefenbaker: Pas étonnant que les cultivateurs qualifient de raté le programme de réduction des emblavures.